

Maçon bâtiment

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Cimentier
Maçon bâtiment
Maçon finisseur
Maçons qualifiés
Maçons qualifiés / Maçon, ouvrier qualifié
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton / Cimentier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment



Codes

- **PCS-ESE 2003** : 632a
- **PCS-ESE 2003** : 681a
- **PCS-ESE 2003** : 671c
- **ROME1999** : 42114
- **CITP88** : 7122
- **FAST** : 04-01-91
- **CITP2008** : 7112

DESCRIPTIF

- A partir de croquis, plans ou indications techniques :
Met en œuvre les matériaux destinés à la construction ou à la rénovation de bâtiments (fondations, planchers, murs, façades). Prépare le liant (mortier, ciment-colle) manuellement (pelle, truelle) ou à l'aide d'une bétonnière. Etale (réage) le liant sur lequel il **pose les parpaings**, briques, pierres ou carreaux de plâtre ; **vérifie l'aplomb**, le niveau et l'alignement de l'ouvrage ; **exécute les joints**.
Peut ensuite **enduire l'ouvrage** à la truelle et à la taloche ou avec une machine à projeter.
Prépare et transporte le matériel (sac de ciment, parpaings...)
- Dans les petites entreprises, le maçon est assez généraliste et peut être amené à effectuer des tâches empruntées à d'autres métiers (coffreur, ferailleur, couvreur, menuisier, carreleur, dalleur, démolisseur...) voir fiches correspondantes.
- Dans les entreprises de plus grande taille, le maçon est parfois spécialisé : le maçon finisseur effectue des cueillies, reprend la planimétrie des voiles ou des planchers, reprend les linteaux et rebouche les réservations, réalise des appuis de fenêtre et des seuils, des gaines maçonnées et des cloisons.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Selon la source "**observatoire du BTP**"* en 2012 on compte 153 204 maçons soit 12% des salariés du BTP.

-408 maçons sont des femmes (0,27% des maçons)

-les moins de 25 ans : 18 815 (12,28%)

-les plus de 55ans : 15 415 (10%)

Selon la **DARES**** les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment exercent principalement le métier de maçon (76%), couvreur (12%), de charpentier (9%) ou tailleur de pierre (3%).

392 000 personnes occupent ces professions en 2009-2011 dont **299 000 maçons**.

Cette profession est quasi exclusivement exercée par des hommes (98%).

Les contrats à durée indéterminée demeurent la norme, mais l'intérim représente désormais 5% des emplois.

36% travaillent le samedi.

En 2009-2011, 23 % des postes sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans et quasiment autant par des personnes âgées de 50 ans et plus.

*observatoire du BTP <http://www.metiers-btp.fr/les-chiffres.html>

**DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) 2009-2011

issu du document : D. Ast. Les portraits statistiques des métiers 1982-2011 "Synthèse.Stat" décembre 2012 n°2

Formation professionnelle :

Pour devenir ouvrier professionnel :

- CAP de maçon
- CAP Constructeur en béton armé
- BEP Techniques du gros oeuvre du bâtiment

Pour devenir compagnon professionnel :

- BP Maçon
- Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti

Evolution de carriere

Dans certaines régions, il est également couvreur-charpentier.

Il coordonne fréquemment les corps de métier.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
bâtiment en rénovation	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		
			cancer broncho-pulmonaire		
	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
bâtiment en construction					
bâtiments anciens et/ou vétustes	matériaux d'entretien difficile				
	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		
			cancer broncho-pulmonaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intervention en entreprise à risque spécifique					
chantier soumis à déclaration	coactivité avec d'autres entreprises sur chantier soumis à déclaration	réaliser le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé			

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
préparer le liant	produits chimiques (cf produits)				
étaler le liant					
déplacer et poser des parpaings, des briques, des pierres, des carreaux de plâtre	posture de l'épaule avec élévation de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		aménager le poste de façon ergonomique			
		choisir un matériel ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des chaussures de sécurité			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
ferrailler					
remplir les joints					
enduire l'ouvrage à la taloche	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	mouvement répétitif du tronc	prévenir les TMS 	RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
effectuer les tâches du maçon finisseur					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
vérifier l'aplomb, le niveau et l'alignement de l'ouvrage					
participer aux travaux de démolition					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
pelle					
truelle					
taloche					
scie circulaire (BTP)					
perforateur (maçon bâtiment)					
marteau piqueur électrique	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la sant� d�crits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le mat�riel (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tronçonneuse à disque (maçon bâtiment)					
talocheuse lisseuse mécanique (hélicoptère)					
bétonnière	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
sac de ciment					
ciment colle					
briques réfractaires (maçon bâtiment)					
parpaings (maçon bâtiment)					
carreaux de plâtres					
pierres (maçon bâtiment)					
béton	poussière de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR
		porter des gants adaptés			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir la mise en suspension des poussières			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
			RG 8		
			rhinite allergique, sans précision		
			irritation oculaire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
ciment prompt					
huile de décoffrage					
mortier	poussiere de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants adaptés			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			
		prévenir la mise en suspension des poussières			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
			RG 8		
			rhinite allergique, sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			irritation oculaire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
	ciment frais 				surveillance de l'état cutané
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		éviter le travail à main nue			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		limiter les parties découvertes du corps			
		porter des protections pour les genoux			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			RG 8		
clients (artisans et entreprises BTP)	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
sable (BTP)	silice cristalline 				radiographie pulmonaire
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
					EFR

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		aspirer au poste de travail			
		changer les filtres			
		porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosol FFP3			
		Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide			
		respecter les règles d'hygiène 			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
		capter au point d'émission 			
			cancer broncho-pulmonaire		
			RG 25		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			silicose		
			classement CIRC 1		
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chaussures de sécurité montantes					
gants adaptés à l'activité					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

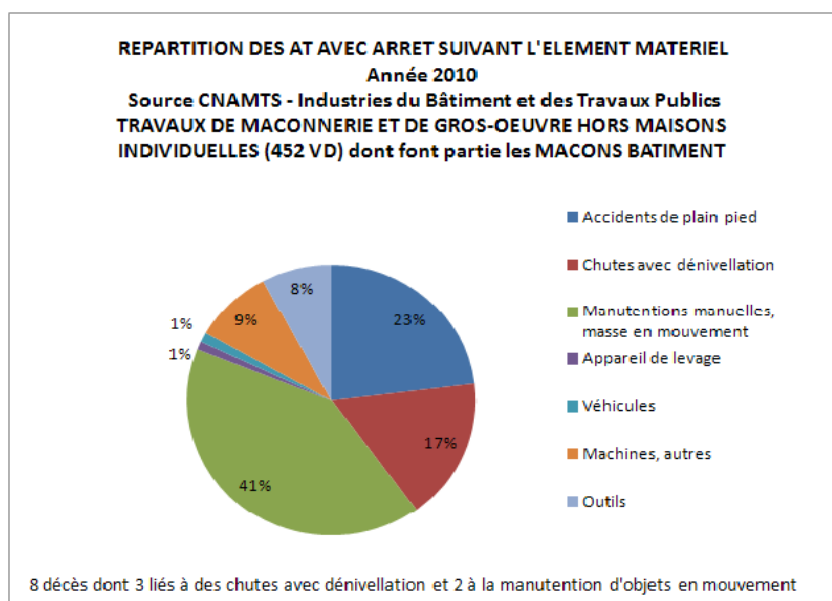
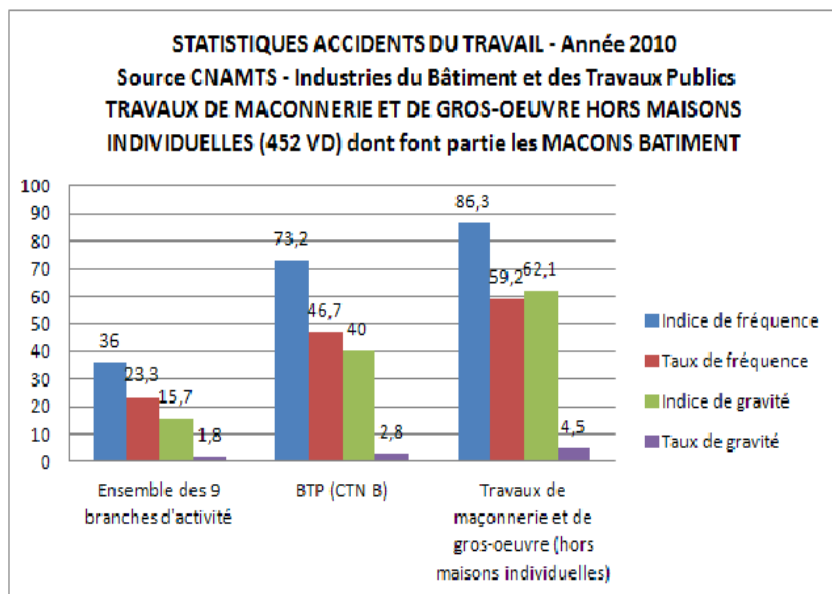
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°08 : Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)**
- **Tableau n°19 : Spirochètoses (à l'exception des tréponématoses)**
- **Tableau n°25 : Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre**
- **Tableau n°25BIS : Affections non pneumoconiotiques dues à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre (tableau abrogé)**
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°36 : Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse**
- **Tableau n°36BIS: Affections cutanées cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole : extraits aromatiques, huiles minérales utilisées à haute température dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, suies de combustion des produits pétroliers**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°46 : Mycoses cutanées**
- **Tableau n°51 : Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°77 : Périonyxis et onyxis**
- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4. Statistiques accidents du travail (année 2010) :



Caractéristiques exceptionnelles

Le maçon peut être amené à intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante (conduit, gaine, cloison, bardage...)

Mots clés :

- Ciment
- Mortier
- Chantier
- Parpaings
- Liants
- Joints
- Rénovation
- Construction

Glossaire métier

- talocher : action d'appliquer un enduit à la taloche, par frottement en larges mouvements circulaires.
- ferrailler : placer des armatures métalliques dans une masse de béton ("béton armé")
- aligner
- mortier : mélange de chaux ou de ciment et de sable détrempé avec de l'eau;
- ciment : liant constitué essentiellement de silicates et d'aluminates de chaux en proportions variables;
- le béton est obtenu par un mélange de ciment, de sable et de graviers.
- hélicoptère : la truelle mécanique appelée également talocheuse lisseuse mécanique ou hélicoptère est une machine électrique utilisée pour toutes les surfaces nécessitant la planéité d'un sol béton, chapes, dallages industriels, hangars, surfaces commerciales...
- machine à projeter : projection d'enduit en fines goutelettes au moyen de buses.
- enduit : matériau de revêtement mural permettant le recouvrement d'une façade ou d'un mur intérieur
- crépi : enduit de finition rustique à grain épais

Mélange de chaux ou de ciment et de sable détrempé avec de l'eau servant à lier les éléments d'une construction.

Conclusions

Ce métier expose aux nuisances liées à la manutention, aux postures non physiologiques, aux vibrations mais aussi aux produits chimiques tels que le ciment et les huiles de décoffrage. Le bruit est présent sur tous les chantiers à un niveau variable, lié entre autre à la coactivité.

Règlementation

Références bibliographiques

BOULAT JF. Risques professionnels dans le bâtiment et les travaux publics. EMC (Elsevier Masson SAS, Paris) Pathologie professionnelle et de l'environnement, 16-539-A-10, 2008; 10 pages.

FRANCAIS L. Maçons, dire non au mal de dos. Chantiers BTP 1998; n°4: pp.15-17.

GODIS A-M. Des échafaudages adaptés aux travaux de maçonnerie. Travail & Sécurité 1997; n°560. 1 page.

INRS. Des tables à maçonner sur mesure. Travail & Sécurité 1998. 1 page.

INRS. Maçon. Fiche métier amiante 2006. ED 4275. 4 pages.

JOFFE P. Chute d'une tige de banche sur la clavicule. Prévention BTP 2006; n°84: pp. 35-36.

MASSIN N, MELLINGER M-C, BARTHELEMY J-F, GOUTET P, WILD P, STEMPFER J-C. Symptômes, anomalies fonctionnelles respiratoires et évaluation de l'exposition aux poussières silicogènes chez les maçons fumistes. Archives des maladies professionnelles 1997; n°6: pp.499-505.

MASSIN N, MELLINGER M-C, BARTHELEMY J-F, GOUTET P, WILD P, TOAMAIN J-P et al. Morbidité respiratoire et évaluation de l'exposition aux poussières silicogènes chez des maçons fumistes. Actions préventives. Revue de médecine du travail n°24, (4): pp.222-224.

OPPBTP. Montage et utilisation des tréteaux de maçon. Mémo-pratique. Boulogne-Billancourt 1999. 2 pages.

OPPBTP. Maison individuelle : le maçon à son emplacement de travail. Mémo-pratique. Boulogne-Billancourt 1999. 2 pages.

OPPBTP. Maçonnerie de remplissage en façade non porteuse. Protection du maçon. Mémo pratique. Boulogne-Billancourt 1999. 2 pages.

RICHARD A-M. Maçons : le choix d'un équipement adapté contribue à plus de confort de travail. Prévention BTP 2005; n°73: pp. 40-41.

SALAGNAC J-L. Conditions de travail : des progrès pour les maçons. CSTB magazine 1995; n°87: pp. 27-29.

SANDRES G. Eroulement d'un mur ancien. Prévention BTP 2009; n°115: 2 pages.

ADRESSES UTILES

Groupe National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP
6-14, rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
Tél : 01 40 69 53 77 ; courrier@gnmstbtp.org

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
Tour Amboise

204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 09 27 00 ; www.oppbtp.fr

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics
19 rue du Père Corentin
75680 Paris
Tél : 01 40 64 26 00 ; www.ccca-btp.fr

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 Paris
Tél : 01 53 60 50 00 ; www.capeb.fr

Fédération Française du Bâtiment
33 avenue Kléber
75784 Paris
Tél : 01 40 69 51 00 ; www.ffbatiment.fr

Fiche métier FMP issue de la **FMP Maçon bâtiment** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>